



 CONSEIL SCIENTIFIQUE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE



ÉBAUCHE D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

par Franck Ramus, Pascal Bressoux, Elena Pasquinelli
et Liliane Sprenger-Charolles

La proposition ci-dessous est un exemple de la manière dont un nouveau référentiel de compétences des enseignants pourrait être organisé, sous une forme à la fois hiérarchique, et déclinée en niveaux de maîtrise, sur le modèle du référentiel australien.

Au premier niveau hiérarchique, on trouve un petit nombre de compétences générales, ce qui donne au référentiel une forme très synthétique, transparente et connue de tous. En reprenant le modèle australien, ce premier niveau pourrait inclure les compétences suivantes :

1. Connaître les élèves et comment ils apprennent.
2. Connaître les contenus et comment les enseigner.
3. Maîtriser les techniques d'enseignement efficaces.
4. Créer et maintenir un environnement d'apprentissage propice et sûr.
5. Evaluer et rendre compte des apprentissages de l'élève.
6. Etre acteur de son développement professionnel.
7. Travailler en harmonie avec la communauté.

Chaque compétence peut se décliner en sous-compétences (2^{ème} niveau), voire au-delà en fonction des besoins d'explicitation (3^{ème} et 4^{ème} niveaux). L'ébauche ci-dessous indique une proposition de compétences de 2^{ème} niveau et quelques exemples de 3^{ème} et 4^{ème} niveaux. Cette ébauche a été constituée en grande partie en reprenant les compétences du référentiel actuel (nombres entre parenthèses) et en les injectant dans la nouvelle organisation. C'est également l'occasion d'ajouter des sous-compétences qui n'y figuraient pas et ainsi de s'assurer que le contenu du référentiel reflète au mieux les connaissances scientifiques actuelles sur les apprentissages et l'enseignement.

Cette ébauche demande à être complétée. Elle pourrait faire l'objet d'un travail collaboratif avec des groupes d'enseignants et de cadres de l'éducation nationale, leur donnant l'opportunité de définir eux-mêmes les compétences qu'ils jugent essentielles pour leur métier.

Enfin, chaque compétence spécifique devrait être déclinée en différents niveaux de maîtrise. Le premier niveau étant celui attendu à la sortie de la formation initiale, les niveaux supérieurs reflétant l'expérience et l'expertise acquise (ex : 2) expérimenté ; 3) expert ; 4) formateur ou cadre). Ce travail de déclinaison en différents niveaux de maîtrise n'a pas été entrepris. Leur spécification devrait logiquement relever des services pertinents de l'Education Nationale (ressources humaines, formation initiale et formation continue, corps d'inspection).

Dans l'esprit de cette démarche, le 1^{er} niveau du référentiel définit les attendus de la formation initiale pour chaque compétence. Il devrait donc logiquement conditionner le référentiel de formation des INSPE, et les critères d'évaluation du concours. Les niveaux ultérieurs de maîtrise, eux, définissent des objectifs à atteindre à différents stades de la carrière, via la formation continue. Cette dernière devrait donc s'organiser de manière à offrir aux enseignants les modules de formation leur permettant de progresser vers le niveau supérieur dans chaque compétence.

Ainsi, chaque enseignant aurait, dès la formation initiale, une vision claire et explicite des différentes compétences à acquérir, et des différents niveaux de maîtrise attendus aux différents stades de la carrière. Sous réserve que la progression de carrière soit liée à la progression dans les différentes compétences, les enseignants auraient alors une incitation naturelle à s'engager dans le développement professionnel continu.

Le GT2 « Formation et ressources pédagogiques » du CSEN se tient à la disposition du ministère pour continuer ce travail si une telle refonte du référentiel de compétences est souhaitée.

- 1 Connaître les élèves et comment ils apprennent (3)
 - 1.1 Connaître le développement de l'enfant
 - 1.2 Savoir comment les enfants apprennent
 - 1.3 Connaître les déterminants du comportement
 - 1.4 Connaître la diversité des élèves et leurs besoins spécifiques (4)
 - 1.5 Connaître les élèves en situation de handicap (4)

- 2 Connaître les contenus et comment les enseigner
 - 2.1 Connaître les contenus d'enseignement
 - 2.1.1 Contenus transversaux
 - 2.1.1.1 *Maîtriser la langue française (ou l'ensemble du socle commun ?)* (7, P2)
 - 2.1.1.2 *Maîtriser une langue étrangère* (8)
 - 2.1.1.3 *Apprendre à apprendre (Domaine 2 du socle commun)*
 - 2.1.1.4 *Education morale et civique* (1)
 - 2.1.1.5 *Esprit critique* (1)
 - 2.1.2 Contenus disciplinaires, en fonction de la discipline et du niveau (P1)
 - 2.2 Sélectionner et organiser les contenus d'enseignement (5)
 - 2.3 Savoir utiliser les TICE

- 3 Maîtriser les techniques d'enseignement efficaces
 - 3.1 Définir et communiquer les buts d'apprentissage (P3, P4)
 - 3.2 Planifier, structurer et séquencer les programmes d'apprentissage (P3)
 - 3.3 Utiliser des stratégies d'enseignement efficaces (P3)
 - 3.4 Savoir différencier son enseignement et l'adapter aux besoins spécifiques (P3, P4)
 - 3.5 Communiquer de manière efficace (7)
 - 3.6 Evaluer et améliorer sa pratique d'enseignement
 - 3.7 Sélectionner et utiliser les ressources documentaires
 - 3.8 Savoir utiliser les TICE pour renforcer l'efficacité pédagogique (9)

- 4 Créer et maintenir un environnement d'apprentissage propice et sûr (P4)
 - 4.1 Contribuer au bien-être et à l'estime de soi
 - 4.2 Susciter la participation de tous les élèves (P3)
 - 4.3 Gérer les activités de classe (P3)
 - 4.4 Gérer le comportement des élèves (P4)
 - 4.5 Accompagner et orienter (5)
 - 4.6 Donner accès à l'information et à la documentation
 - 4.7 Utiliser les TICE de manière responsable et sûre (9)

- 5 Evaluer et rendre compte des apprentissages de l'élève (P5)
 - 5.1 Evaluer de manière fiable
 - 5.2 Restituer aux élèves leur progression dans les apprentissages
 - 5.3 Interpréter les résultats des élèves
 - 5.4 Rendre compte des résultats des élèves

- 6 Etre acteur de son développement professionnel (14)

- 6.1 Connaître les principes de la recherche scientifique en éducation
- 6.2 Identifier et hiérarchiser les sources de connaissance en éducation
- 6.3 Mettre à jour régulièrement ses connaissances
- 6.4 Participer à la production de connaissances en éducation

- 7 Travailler en harmonie avec la communauté
 - 7.1 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (6)
 - 7.2 Travailler en équipe avec les autres enseignants (10, 11)
 - 7.3 Travailler en harmonie avec les parents d'élèves (12)
 - 7.4 Travailler en harmonie au sein de l'établissement et de l'institution (2, 5, 10, 11, 13)
 - 7.5 Travailler en harmonie avec la communauté nationale (1, 13)

Paris, le 4 juillet 2019